

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

COMMUNE DE : SAINT GERMAIN LEMBRON

LOTISSEMENT LA GARDETTE

création de 5 lots en vue de construire

PERMIS D'AMÉNAGER

PA10

REGLEMENT

DDT 63 - agence Val d'Allier-Sancy
Arrivé le

12 MARS 2014

ARRIVÉE
18 MARS 2014
SPAR - PDS

Réf. projet : D2013-31

DATE FEVRIER 2014

Le présent Règlement a pour objet de fixer les règles à caractère privé du lotissement dénommé « Lotissement La GARDETTE » situé sur la commune de SAINT GERMAIN LEMBRON.

Il n'est pas envisagé d'apporter des compléments aux règles d'urbanisme en vigueur (actuellement zone Uh du Plan Local d'Urbanisme), hormis pour les articles suivants :

ARTICLE 14 – COEFFICIENT D'OCCUPATION DES SOLS

La surface de plancher totale pour l'ensemble de l'opération est fixée à 1300 mètres carrés. Elle se répartit de la façon suivante :

Tableau de répartition de Surface de Plancher par lot

Lot	Superficie du lot	Surface de Plancher autorisée
1	727	200
2	720	200
3	713	200
4	705	200
5	1615	500
6 voie de desserte	389	0
Total	4869	1300

DDT 63 - agence Val d'Allier-Sancy
Arrivé le

12 MARS 2014